



Établissements publics du ministère des sports

Vendredi 19 juin 2020 – n° 315

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : ds.a2@sports.gouv.fr

Téléchargement des pièces jointes

Ce lien sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

Vie des établissements

Plan de trésorerie - CREPS / MNS / ENVSN / ENSM / IFCE

Afin d'identifier l'état de la situation financière de vos établissements au vu du contexte actuel, nous vous invitons à transmettre à la direction des sports, vos plans de trésorerie actualisés au 15 juin [prenant en compte l'impact du COVID-19](#). Les retours sont attendus pour le jeudi 25 juin via l'adresse ds.a2@sports.gouv.fr.

Quartiers d'été 2020 (vacances apprenantes) : (S)portez-vous bien !

Nous vous informons de la tenue d'un webinaire du ministère des sports ce mardi 23 juin à 9h30 sur BE SPORT <https://www.besport.com/l/gUzcl8Hx>

Veuillez-trouver en PJ, l'invitation et le programme.

Formation professionnelle

Parcoursup

Dans le cadre du dispositif Parcoursup, le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 3 avril 2020, impose aux établissements d'établir un rapport public sur l'examen des vœux ([lien note de cadrage jointe](#)).

L'équipe Parcoursup (service à compétence nationale et DGESIP) met en place deux séances de questions-réponses sur la production du rapport public de fin de procédure pour les responsables de formation des secteurs sport, culture, EFTS, écologie et défense. Ces séances d'1 heure sont destinées à permettre à chacun de voir la déclinaison d'exemples concrets : Un PPT et un pas-à-pas seront communiqués aux participants et mis en ligne sur le site gestion également.

Compte tenu des enjeux nous vous invitons vivement à vous inscrire à l'une de ces sessions. Les inscriptions doivent se faire grâce au lien indiqué en face de l'horaire. Les inscrits recevront des codes de connexion (zoom) ultérieurement.

Nous vous invitons à contacter le secrétariat de parcoursup pour toute demande d'information : secretariat.parcoursup@recherche.gouv.fr

- Lien pour le [Vendredi 19 juin de 14h30 à 15h30](#)

- Lien pour le [Mercredi 24 juin de 15h00 à 16h00](#)

Le bureau DS.3B se tient à votre disposition pour vous accompagner sur le dispositif Parcoursup et tient à remercier l'ensemble des équipes qui se sont mobilisées pour paramétrer dans un temps contraint les éléments de la phase complémentaire du dispositif.

Ressources humaines

Assurance chômage

Nous vous informons de la publication au JO du 18 juin du [décret n°2020-741 du 16 juin 2020 relatif au régime particulier d'assurance chômage applicable à certains agents publics du secteur public](#). Il a pour objet, l'identification des règles spécifiques d'indemnisation du chômage des agents relevant de la fonction publique (en PJ).

Prime exceptionnelle dite Covid-19 - IR 0078

Le pôle rémunérations du bureau 2FCE-2A apporte les précisions suivantes. La mise en paiement de la prime exceptionnelle Covid-19, la DGAFP a précisé que la prime COVID est d'ordre public.

A ce titre et compte tenu du contexte, pour les personnels contractuels, il n'y a pas lieu de produire un avenant au contrat de l'intéressé autorisant le paiement de cette prime exceptionnelle. La mise en paiement par mouvement de type 20 code IR 0078 sera justifiée par le seul état liquidatif.

Calendrier

- Le mercredi 24 juin : Commission d'audition directeur.trice CREPS de Nancy
- Le jeudi 25 juin : Conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport
- Le vendredi 26 juin : Conseil d'administration de l'École Nationale des Sports de Montagne

A la semaine prochaine

Nom Prénom	Qualité	Tél + @
Thibaut DESPRES	Chef de bureau	01 40 45 90 09 + @
Catherine PELLICIARI	Adjointe au chef de bureau	01 40 45 96 80 + @
Sophie BAUCHART	Responsable de tutelle ENVSN – CREPS de Reims, Strasbourg, Nancy, Toulouse, Montpellier et IDF.	01 40 45 92 11 + @
David CHARRAS	Responsable de tutelle – ENSM et CREPS de Wattignies	01 40 45 96 25 + @
Marina CHAUMOND	Responsable de tutelle – IFCE et CREPS de Bordeaux, Poitiers, Nantes, La Réunion, PAP et Bourges.	01 40 45 93 03 + @
Claire MARTY	Responsable de tutelle – MNS et CREPS de Dijon, PACA, Vichy et Rhône Alpes	01 40 45 97 46 + @
François ROBERT	Responsable de tutelle INSEP	
	Affaires juridiques	
		01 40 45 91 41 + @
Dominique RABUEL		01 40 45 96 93 + @

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux directeurs régionaux et contrôleurs budgétaires, aux préfesseurs DRAJES, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.